

POURQUOI UNE ASSOCIATION

A l'origine, crée dans l'académie de Versailles lors de la réforme du lycée en 2010, l'association a aujourd'hui 10 ans et accueille des adhérents essentiellement de lycée encore, mais aussi de collèges, et surtout de l'ensemble du territoire. Une branche collège doit encore être renforcée et une branche dans le supérieur être créé.

Une association, un collectif ou un groupe ? Mais pas un syndicat dont l'approche plus large, inter-professionnelle et politique offre une vision de la société qui appartient à chacun. L'association Polychrome est pour certains adhérents un complément à son implication dans son syndicat. Nécessité d'une structure associative pour **être identifiable dans le temps** autant que les autres associations disciplinaires artistiques (« APEMU » en musique, « Ailes du désir » en cinéma, « Parangone » en Histoire des arts). Même si son fonctionnement est collégial cela demande une représentativité avec un.e président.e, un.e trésorier.e et un.e secrétaire élus en assemblée générale. Nécessité que ces rôles soient pris à tour de rôle pour ne pas épuiser / abuser de l'engagement de chacun.

4 OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION

1/ Etant identifiée au niveau national, le but est de se faire entendre

- auprès des instances ministérielles et académiques : sollicités régulièrement par le ministère ou bien demande d'audiences de notre part, courriers... => site indique nos actions, facebook indique les actualités et actions
- auprès des médias (café pédagogique, ...) et familles (fédération de parents d'élèves) => cela reste encore à renforcer
- avec les autres associations nationales d'enseignements artistiques ou pas en fonction du sujet.

2/ Echanger des ressources pédagogiques, des cours via « la ressource » => sur le site qui renvoie à un padlet réservé aux adhérents dont le lien est donné quand l'adhésion est enregistrée. Ces ressources étant nominatives ne sont pas diffusables à tous sauf avis contraire de son auteur.

3/ Echanger des informations (B.O. nouvellement parus, actualité artistique en lien avec les programmes) => ouvert à tous sur le site, sur facebook

4/ Créer une dynamique de réflexion sur notre métier dans notre discipline => lors de rencontres, de mails, d'échanges de cours => Proposition de rencontre aux vacances de Toussaint au séminaire automnal du BAL (19-20 octobre 2020) puis 1 journée expo (21 octobre 2020), solution possible d'hébergement par des membres parisiens de l'asso)

ENJEUX DE L'ASSOCIATION DANS UN CONTEXTE PARTICULIER

Constat : Enseignant d'arts plastiques est le plus souvent isolé dans son établissement, seul représentant d'une discipline encore parfois mal comprise par ses collègues, chef d'établissement, gestionnaire etc. Il est de fait seul face aux transformations qui s'opèrent à tous les niveaux :

- Réforme du collège, du brevet et des programmes
- Réforme du lycée, du bac et des programmes
- Réforme de l'orientation et des affectations ParcoursSup
- Réforme de la formation et des concours d'enseignement => INEAC
- EAC mis en place auxquels s'ajoutent les 2S2C du primaire au lycée.

⇒ Derrière les transformations structurelles et de contenus se profilent une transformation profonde non seulement de la formation mais du métier voire de nos statuts.

NOTRE AMBITION ETANT ISOLE

1/ avoir une vue surplombante interacadémique, inter-niveau, inter-établissement que nos administrations n'ont pas toujours et ainsi rester en veille sur la mise en œuvre de ces réformes.

2/ Avoir une vision à long terme pour être force de proposition, même si pour le moment nous avons face à nous un gouvernement sourd à toute revendication, quand bien même il dit consulter.

Nos POLES de travail sont reliés à ceux du site et lors de votre renouvellement d'adhésion nous vous proposons en fonction de vos intérêts de vous y inscrire :

- « On l'a écrit » (courriers adressés aux IPR, Recteurs, DASEN-SAIO, IG, Ministre...)
- « Ressourcerie » (échanges de cours sur le padlet)
- « Ça s'enseigne » (réflexion sur le métier et les pratiques pédagogiques et didactiques ; mise en valeur de la richesse de notre enseignement)
- « C'est par là » (orientation)
- « C'est officiel » (lecture des B.O., décrets, programmes)